MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE 0

UNIVERSITE PARIS IX

DIPLÔME D'ÉTUDES APPROFONDIES

Vu le code de l'éducation, notamment son livre VI;

Vu le décret n°99-747 du 30 août 1999 relatif à la création du grade de mastaire;

Vu l'arrêté ministériel du 12 juillet 2000 modifié relatif aux habilitations de l'Université Paris IX à délivrer des diplômes d'études approfondies;

Vu les pièces justificatives produites par M. Khaled JOUINI, né le 26 mars 1978 à ZAGHOUAN (TUNISIE) en vue de son inscription au diplôme d'études approfondies d' INFORMATIQUE : SYSTEMES INTELLIGENTS;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires;

ie DIPLÔME D'ÉTUDES APPROFONDIES d'INFORMATIQUE : SYSTEMES INTELLIGENTS, mention assez bien

est délivré, au titre de l'année universitaire 2000-2001, à M. Khaled JOUINI

GRADE DE MASTAIRE

le Président,

Le titulaire



Le Recteur d

Fait à Paris, le 10 avril 2009

5599982200900118

Zo

PARIX

Laurent BATSCH

Maurice QUENET